**Responsable du secteur Agriculture : Rôles et responsabilités**

Dans la mise en œuvre des arrangements institutionnels pour l’Inventaire national des gaz à effet de serre (GES), il est essentiel de communiquer les responsabilités à tout le personnel engagé. Le présent document décrit les principales responsabilités du **Responsable du secteur Agriculture**, dont le rôle essentiel sera de gérer et de coordonner l’élaboration des estimations d’émissions de GES dans le secteur Agriculture. Ce document fait partie de la Trousse à outils de l’Inventaire national des GES de l’EPA, une ressource complémentaire du [*Manuel de développement d’un modèle de système d’inventaire national des GES*](http://www.epa.gov/climatechange/EPAactivities/internationalpartnerships/capacity-building.html), et en particulier du modèle des Arrangements institutionnels (AI). Cette trousse à outils peut être utilisée par les membres clés d’une équipe d’inventaire nationale, afin d’aider à concevoir et développer un système de gestion durable de l’inventaire. Le Responsable du secteur Agriculture peut utiliser ce document comme outil de référence pendant le développement de l’Inventaire national des GES, afin de le guider dans les responsabilités les plus importantes du poste.

## Le Responsable du secteur Agriculture doit comprendre les éléments suivants :

* ses responsabilités spécifiques en tant que Responsable du secteur Agriculture, dont une compréhension claire avec son supérieur hiérarchique immédiat/l’organisation et le Coordinateur de l’Inventaire national (CIN) sur son rôle dans la production des estimations des GES des déchets pour l’inventaire,
* les livrables attendus et requis et le délai pour la transmission de chaque livrable,
* le temps estimé nécessaire pour réaliser les tâches du Responsable du secteur Agriculture,
* le budget disponible, conformément à vos arrangements institutionnels et aux circonstances nationales, tel que les fonds affectés par votre supérieur hiérarchique immédiat ou le CIN, afin d’élaborer les estimations des GES du secteur Agriculture et la manière dont ces fonds peuvent être utilisés pour soutenir le développement et la documentation des estimations de l’Agriculture, et
* les Directives du GIEC pour son secteur, comprenant les méthodes par défaut, les sources de données, l’assurance qualité/le contrôle qualité de base, l’évaluation de l’incertitude et les procédures de déclaration.

## Préparation du secteur Agriculture

* Examiner les matériels du Groupe d’experts consultatif (GEC) concernant le secteur Agriculture. [[Matériels du GEC](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/training_material/methodological_documents/items/349.php)]
* Analyser la section Agriculture des Directives du GIEC afin de comprendre les méthodes par défaut, les sources de données, l’assurance qualité/le contrôle qualité de base, l’évaluation de l’incertitude et les procédures de déclaration. [[Directives du GIEC 2006](http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/index.html)]
* Passer en revue les directives de la CCNUCC (Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) pour obtenir des informations supplémentaires. [[Directives de la CCNUCC](http://unfccc.int/national_reports/non-annex_i_natcom/guidelines_and_user_manual/items/2607.php)]
* Passer en revue la section Agriculture du précédent Inventaire national des GES et autres rapports relatifs aux estimations nationales des GES pour ce secteur. L’analyse de la section Agriculture des rapports d’inventaire des GES des autres pays peut également être utile.
* Comprendre les catégories du secteur Agriculture qui ont été identifiées comme catégories clés dans l’inventaire précédent.
* Examiner le *Manuel* *développement d’un modèle de système national d’inventaire des GES* de l’EPA et les matériels de la trousse à outils supplémentaires disponibles sur le portail Créer une capacité d’inventaire des GES. [[Modèle de manuel de l’EPA et Création de capacité](http://www.epa.gov/climatechange/EPAactivities/internationalpartnerships/capacity-building.html), [Portail de création de capacité](https://regions.ghgcapacitybuilding.com/)]
* Utiliser les progiciels, le cas échéant, pertinents et utiles pour ce secteur.
* Connaître le processus de développement de Communication nationale (CN).

## Responsabilités et activités du secteur Agriculture

* Analyser les [*Directives du GIEC*](http://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/index.html) *pour les Inventaires nationaux des Gaz à effet de serre* et les *Recommandations de Bonnes pratiques et de gestion de l’incertitude dans les Inventaires nationaux des Gaz à effet de serre.*
  + Comprendre les catégories de GES qui sont les sources dans le secteur Agriculture.
  + Au minimum, comprendre les méthodologies de Niveau 1, les besoins en données, et autres exigences pour le développement des estimations de GES pour le secteur Agriculture, et se familiariser avec ceux du Niveau 2.
* Collaborer avec le CIN afin de gérer le budget du secteur Agriculture et développer un plan de travail et un planning spécifiques au secteur Agriculture qui coïncident avec les livrables identifiés dans le Planning général de l’Inventaire national.
* Développer et mettre en place un plan spécifique au secteur Agriculture pour archiver toutes les informations et tous les matériels correspondants, en coordination avec le coordinateur de l’archivage, et respecter toute directive sur l’archivage pour votre inventaire national.
* Identifier les types de pratiques agricoles dans votre pays qui concernent la production des émissions de GES (par exemple, récoltes, gestion du bétail, brûlage des résidus agricoles ou des pacages), contacter des experts nationaux, régionaux et locaux afin de déterminer si les données nécessaires sont disponibles, et mettre en place des arrangements institutionnels pour collecter les données sur l’activité.
* Surveiller la création et les arrangements entre les collecteurs de données du secteur Agriculture et les fournisseurs de données tiers.
  + Le cas échéant, développer des accords, tels que des Protocoles d’Accord avec les organisations requises (par exemple, ministère de l’Agriculture, universités) pour apporter une aide dans les activités requises par le Responsable du secteur Agriculture (par exemple, collecte de données, génération d’estimations des GES), selon ce qui est approprié.
  + Développer des Énoncés des travaux (EDT) afin d’engager les sous-traitants et/ou experts du secteur. Gérer le travail effectué dans le cadre de ces contrats, afin de s’assurer qu’ils sont conformes aux exigences et besoins de votre secteur d’inventaire des GES.
* Contacter les agences fédérales/ministères ou organisations non gouvernementales pour s’informer sur l’existence de données d’imagerie satellite pour les catégories telles que Brûlage des résidus agricoles. S’assurer que cela est fait en coordination avec le secteur UTCATF qui peut également nécessiter un accès à l’imagerie.
* Envisager les améliorations potentielles identifiées dans l’inventaire précédent pour ce secteur et évaluer s’il convient de mettre en œuvre ces améliorations, en se basant sur la contribution aux émissions générales nationales (en réalisant une analyse des catégories clés) et sur la disponibilité des ressources.
* Surveiller le développement des estimations de GES de toutes les catégories du secteur Agriculture.
  + Déterminer la méthodologie du GIEC qu’il convient d’utiliser pour estimer les GES pour chaque catégorie.
  + Surveiller le choix et/ou le développement des facteurs d’émission.
  + Assurer la coordination avec le Responsable du secteur UTCATF pour déterminer les calculs d’émissions et les ajustements des données d’activité pour les catégories complexes, telles que la gestion des sols agricoles et la gestion du fumier.
  + Assurer la cohérence des données entre la fermentation entérique et la gestion du fumier (populations et caractérisation de bétail).
  + Assurer la cohérence entre les quantités d’azote dans la gestion du fumier et la gestion des sols agricoles.
  + Assurer la coordination avec le secteur Déchets pour veiller à la cohérence des hypothèses sur l’application des boues d’épuration et de la teneur en azote.
  + Documenter de manière transparente toutes les méthodologies, données, tous les facteurs d’émission, et toutes les hypothèses en coordination avec les sous-traitants et autres experts techniques qui développent les estimations.
* En consultation avec le coordinateur de l’AQ/CQ, convoquer un groupe de travail du secteur Agriculture pour passer les calculs en revue et effectuer une Assurance qualité/Contrôle qualité initial (AQ/CQ), en consultation avec le coordinateur de l’AQ/CQ.
  + L’AQ comprend des procédures d’analyse menées par des membres du personnel ne participant pas au processus de développement de l’inventaire (par exemple, des experts ne participant pas au développement des estimations, le public, autres agences concernées, organisations non gouvernementales, universités, etc.).
  + Le CQ comprend des analyses de routine mises en œuvre par l’équipe de développement de l’inventaire afin de mesurer et de contrôler la qualité de l’inventaire lorsqu’il est établi (par exemple, des responsables de secteur et des experts de soutien participant au développement de l’estimation).
* Coordonner la réponse aux commentaires reçus des révisions d’AQ (externe) sur les estimations de GES du secteur Agriculture, et mettre à jour l’inventaire, le cas échéant.
* Analyser les estimations finales des GES du secteur Agriculture, et la description des hypothèses, méthodologies et résultats.
* Surveiller le développement de l’analyse d’incertitude pour le secteur Agriculture.
* Identifier et documenter toute amélioration nécessaire pour les inventaires ultérieurs, en ce qui concerne les données d’activité, les facteurs d’émission, les méthodologies, et autres composantes du développement des estimations.